

Comment les entreprises forestières communautaires sont un fer de lance pour la réduction de la pauvreté et la prévention du déboisement

Duncan Macqueen

La prévention du déboisement est réapparue comme une mesure pour ralentir le changement climatique. Mais comment peut-on à la fois payer les pays pauvres pour conserver leurs forêts intacts et réduire la pauvreté ? Faire les deux en même temps est un enjeu, mais il est nécessaire. Les forêts ne sont pas seulement essentielles pour garder la stabilité de l'environnement mondial ; elles sont aussi vitales pour des centaines de millions de pauvres dans le monde. Heureusement, une solution à ces deux objectifs est déjà en place. Si elles sont gérées de façon durable et démocratique, les entreprises forestières communautaires peuvent à la fois éviter le déboisement et tirer les populations de la pauvreté. En revanche, les grandes concessions industrielles ne font, en général, ni l'un ni l'autre. L'enjeu consiste à surmonter les intérêts particuliers et ouvrir la voie à un plus grand soutien politique.

Les arbres cachent la forêt

La prévention du déboisement – la notion que les nations plus riches payent les pays plus pauvres pour arrêter l'exploitation ou le déblaiement des forêts – a été débattue avec passion après l'accord du Protocole de Kyoto. Rejetée par l'ONU en 2001, elle est réapparue en 2005 sous un nouveau nom : Réduire les émissions causées par le déboisement dans les pays en développement (REDD).

Arrêter le déboisement est un souci urgent. Outre la dégradation des forêts, le déboisement représente actuellement, en gros, 20 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Entre temps, les forêts sont un filet de sauvetage pour quelque 350 millions de pauvres dans le monde et offrent potentiellement des activités commerciales pour les tirer de la pauvreté.

Les forêts et la pauvreté sont des questions de souveraineté nationale. Ainsi, avec ou

sans REDD, les états sont en fin de compte responsables de la façon dont ils consacrent les ressources limitées à la prévention du déboisement et à la réduction de la pauvreté. A ce niveau, les mesures en faveur de la conservation des forêts ou des activités commerciales, au détriment des fonctions de « filet de sauvetage » des forêts, ont des conséquences politiques. Au Kenya, par exemple, l'utilisation du charbon de bois, du bois de chauffage et autres produits de la forêt pour la subsistance, ainsi que leur commerce à petite échelle, sont évalués à US\$94 millions par an. Les produits industriels de la forêt rapportent à peine US\$2 millions au pays. L'enjeu consiste à obtenir le bon équilibre et, pour ce faire, le bon modèle doit être trouvé.

Ce qu'il ne faut pas faire : l'exploitation forestière à grande échelle

Les valeurs du bois d'œuvre amènent le plus souvent les gouvernements à concéder une licence à l'exploitation forestière apparemment durable et à en percevoir un revenu. Dans les forêts naturelles, ceci se traduit généralement par l'attribution de concessions – le droit de récolter des arbres – à des particuliers, sociétés ou collectivités. Il est rare que les autorités publiques gèrent l'exploitation forestière (comme, Perhutani en Indonésie) ou permettent la privatisation à cent pour cent (comme cela s'est produit au Chili).

Les concessions sont habituellement à grande échelle – simples à gérer, facilement partagées en blocs annuels substantiels selon une rotation durable des récoltes, et attrayantes aux gros investisseurs ayant la technologie. Le coût élevé de l'exploitation de grandes superficies de forêt a toutefois tendance à placer ces concessions dans les mains des riches. Elles créent aussi fréquemment des alliances contre nature entre des investisseurs ambitieux et des représentants gouvernementaux corrompus.

MESSAGES CLÉ :

- La prévention du déboisement et la réduction de la pauvreté sont deux enjeux mondiaux. En général, les concessions industrielles à grande échelle ne les abordent pas, tandis que les petites et moyennes entreprises forestières, qui dominent le secteur, ont une influence variable.
- Pour répondre à ces enjeux, une stratégie de l'avenir est d'établir un soutien politique aux entreprises forestières communautaires démocratiques.
- Les gouvernements peuvent aider sous forme d'investissement dans ces entreprises, en affectant les ressources limitées à l'expansion durable des terres communautaires et du droit d'occupation des forêts, et en supprimant les taxes, subventions et règlements injustes.
- Cet investissement pourrait servir à faciliter la croissance des organismes communautaires en activités commerciales dirigées de façon démocratique, à subventionner l'aménagement forestier et améliorer les liens au développement commercial et aux prestataires de services financiers, les services d'information sur le marché et les foires commerciales.

Cinq études de cas positifs

Faire marcher une entreprise forestière exige diverses responsabilités, allant de l'acquisition de ressources à l'information commerciale. Mais ces entreprises peuvent sous-traiter le traitement ou la commercialisation du bois d'œuvre de façon innovatrice, tout en en gardant la direction d'ensemble.

Ces études de cas dans divers pays du monde montrent le potentiel du modèle de foresterie communautaire démocratique. Toutes les cinq font appel à des structures démocratiques de participation aux bénéfices et à la certification du Forest Stewardship Council (FSC) pour un aménagement forestier durable.

- Cinq collectivités à Acre, au Brésil, ont groupé leurs récoltes de bois d'œuvre pour répondre à la demande. Puis elles ont établi une coopérative, Cooperfloresta, pour se charger du traitement, du regroupement des stocks, de la commercialisation et des ventes, et ont confié le traitement de bois de feuillus précieux à une scierie locale. Elles ont aussi réussi à ce qu'une usine locale de contreplaqué prenne des espèces moins précieuses. Grâce à une gamme plus large d'espèces à récolter, la rentabilité s'est accrue pour les collectivités.
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, 29 sociétés communautaires se sont regroupées sous l'égide de la société Forcert, et se sont alignées sur sept unités centrales de commercialisation réparties sur quatre îles. Les producteurs communautaires se chargent de l'exploitation forestière et du transport vers les unités de commercialisation qui sèchent, traitent et exportent le bois. Forcert se charge elle-même de la commercialisation, de la gestion d'un certificat du groupe FSC et des services de soutien technique. Les ventes du bois d'œuvre vont principalement en Australie, avec une certification du FSC et de Fairtrade.
- Les menaces auxquelles faisaient face les 80.000 sculpteurs de bois du Kenya ont conduit à la création de la Coastal Farm Forest Association (CFFA). Elle fournit maintenant une grande coopérative de sculpteurs qui sont associés à une société spécialisée de commercialisation et de ventes, Kenya Coast Tree Products. La certification FSC de la CFFA a rehaussé la durabilité et la rentabilité des arboriculteurs.
- Au Mexique, les ressources forestières relèvent carrément de la direction communautaire. Quelque 2400 unités administratives communautaires ont un permis forestier. Les 46 opérations certifiées par le FSC appartiennent à des membres communautaires, 18.000 hectares de forêt productive, du matériel d'extraction, deux scieries et un atelier de menuiserie. En 2001, elle a créé un organisme séparé pour se charger du traitement et de la commercialisation. Son chiffre d'affaires atteint maintenant plus de US\$1.5 million.

Quelques concessions bien gérées se distinguent, mais la dégradation des forêts et l'illégalité sont endémiques dans des pays comme le Cameroun et l'Indonésie, où les concessions prédominent. Les conflits sociaux et les menaces aux valeurs de subsistance de la forêt, comme la chasse, sont répandus. Les populations pauvres ne bénéficient guère du travail manuel non protégé, dangereux et médiocrement payé en jeu. En fait, les indicateurs de développement baissent généralement, si de grands modèles de concession sont appliqués.

Ce qu'il faut faire : la foresterie communautaire démocratique

En cherchant tant bien que mal une solution fiable, un modèle est souvent négligé : les entreprises forestières communautaires démocratiques.

Les petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) représentent 80 à 90 pour cent de toutes les entreprises forestières dans nombreux pays en développement. Désignées 'opérations forestières commerciales' avec 10 à 100 employés à temps plein ou un chiffre d'affaires annuel de US\$10.000 à US\$30 millions, les PMEF représentent aussi souvent plus de 50 pour cent de l'emploi dans le secteur forestier. De nombreuses PMEF sont de simples microcosmes

d'un grand modèle industriel, avec à peu près les mêmes résultats. Le contrôle des collectivités sur les aires forestières a toutefois doublé ces 15 dernières années. Un nombre croissant de coopératives, associations et sociétés à but non lucratif communautaires, gérées de façon démocratique et localement, allient maintenant le succès commercial à une répartition équitable des avantages sociaux et environnementaux.

Les préjugés courants contre ce modèle sont mal fondés. Les collectivités sont moins sujettes à la « paralysie par comité » ou le conflit interne qu'on ne le conçoit souvent et peuvent être un terrain fertile pour de bons modèles commerciaux. Elles ne sont pas non plus techniquement incapables de gérer les forêts et les affaires de façon durable. Une myriade d'associations basées en forêt, au niveau des collectivités et au-delà, aide à accroître l'efficacité commerciale, s'adapter aux nouvelles possibilités de marché, et rehausser le pouvoir de négociation politique et commercial. L'Ouganda abrite à lui seul 2000 à 3000 associations de ce genre.

Implications de la politique

Pour profiter au mieux des entreprises forestières communautaires, la volonté politique est essentielle. Ouvrir la voie à ces entreprises pour opérer légalement sans fortes charges obligatoires ou fiscales, est tout à fait possible. Il

CONTACT:

n'est pas impossible non plus de mobiliser des associés pour subventionner un aménagement vérifiablement durable des forêts et améliorer les liens au développement commercial et aux prestataires de services financiers, services d'information sur le marché et foires commerciales. Il se peut toutefois que l'investissement et le temps requis pour établir l'encadrement politique, organiser les collectivités et renforcer les capacités, soient substantiels. Entre 1991 et 2001, les donateurs ont dépensé US\$109 millions en projets de soutien indépendants, liés à la Guatemalan Maya Biosphere Reserve (voir encadré). Le succès commercial actuel fait suite à plus d'une décennie de dur labeur. Que ce soit pour le bois d'œuvre, d'autres produits forestiers ou des marchés émergents de services environnementaux, des entreprises forestières communautaires qui sont fortes et démocratiques, sont un excellent modèle au moyen duquel affecter les ressources ou éviter le déboisement et réduire la pauvreté. Investir dans ces entreprises se justifie.

Références

Gray, J. (2002) Forest Concession Policies and Revenue Systems: Country experience and policy changes for sustainable tropical forestry. World Bank Technical Paper No. 522. World Bank, Washington DC.

Macqueen, D. et al. (2007) Distinguishing Community Forest Products in the Market: Industrial demand for a mechanism that brings together forest certification and fair trade. IIED Small and Medium Forestry Enterprise Series No. 22. IIED, Edimbourg.

Mayers, J. (2007) Poverty Reduction through Commercial Forestry. What evidence? What prospects? The Forests Dialogue, New Haven, USA.